

Quel cheminement avant la ratification ?



Les Nations unies publieront le 1er avril la nouvelle synthèse sur les engagements climatiques des États, en tenant compte des nouvelles contributions nationales de réduction des émissions de CO2.

Au mois de décembre 2015, la CoP21 a vu naître l'accord de Paris. Les étapes pour sa ratification sont loin d'être de simples cérémonies pour apposer les signatures des représentants des États sur le document. Panorama des principaux rendez-vous avant la CoP22 à Marrakech au mois de novembre de cette année. Il y a eu d'abord, le 27 janvier dernier, le sommet des investisseurs sur le risque climatique aux Nations unies à New York. Le sommet a été consacré au financement du fonds vert. A l'occasion de cette réunion, Ban Ki-moon, le secrétaire général des Nations unies, a appelé les investisseurs à doubler leurs investissements dans les énergies propres d'ici 2020. "Aujourd'hui, j'appelle la communauté des investisseurs à s'appuyer sur la dynamique générée à Paris et à saisir les occasions permettant la croissance des énergies propres", a-t-il dit. Du 2 au 5 février, c'est la rencontre du comité exécutif du Mécanisme de Varsovie sur les pertes et dommages, au siège du secrétariat des Nations unies sur les changements climatiques à Bonn, en Allemagne. Il s'agit d'étudier un système d'indemnités financières pour compenser les dommages liés aux événements météorologiques extrêmes. Une autre rencontre est prévue dans le même lieu du 1er au 3 mars, elle aura comme thème l'adaptation.

Les Nations unies publieront le 1er avril la nouvelle synthèse sur les engagements climatiques des États, en tenant compte des nouvelles contributions nationales de réduction des émissions de CO2 ; les INDC (Intended Nationally Determined Contribution) pour tracer la nouvelle trajectoire de l'élévation de la température à

l'horizon 2100. L'objectif étant de rester à moins de 2°. Les 20 et 21 du même mois, place à la Conférence internationale sur la croissance verte à Copenhague, au Danemark. Au menu, les enjeux climatiques liés à l'énergie, à l'économie circulaire et au transport. Le lendemain de cette rencontre, à l'occasion de la Journée internationale de la terre, le 22 avril, c'est l'ouverture officielle du processus de signature de l'Accord de Paris, au siège des Nations unies. Les États auront un an pour ratifier l'accord. Il entrera en vigueur lorsque 55 pays avec au moins 55% des émissions mondiales l'auront signé.

La 42e session de la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) se tiendra du 16 au 26 mai au siège du secrétariat, à Bonn, en Allemagne. Ordre du jour : la CoP22 de Marrakech.

En septembre, les 4 et 5, c'est le sommet du G20, à Hangzhou en Chine. Au menu le développement de la finance verte. Du 26 au 28 se tiendra en France le premier sommet mondial des acteurs du climat (collectivités locales, entreprises, société civile...).

Enfin le 1er novembre, c'est le dernier délai pour les pays qui n'auront pas encore rendu leur contribution climatique (INDC) à la CCNUCC. Le 7 novembre s'ouvrira la CoP22 à Marrakech, au Maroc, elle s'étalera jusqu'au 22 du même mois.

Le Maroc se prépare pour la CoP22

Pays hôte de cette CoP22, notre voisin de l'ouest, a mis en service, le 4 février dernier, la première tranche d'une centrale solaire géante implantée au centre du royaume (la plus grande au monde à la fin des travaux), à l'entrée du désert (Ouarzazate). Cette tranche permet de délivrer 160 mégawatts (MW) sur 580 prévus en 2020. D'un coût global de 600 millions d'euros, avec ses 500 000 miroirs de 12 mètres de haut (pour chauffer une résine-thermodynamique), elle occupera une superficie équivalente à celle de l'actuelle ville de Rabat (119 km²) et peut alimenter 1 million de foyers à la fin des travaux. Notons que jusque-là, le Maroc est dépendant à 94% de l'étranger pour son énergie. En 2020, 42% de l'électricité sera produite par du renouvelable (52% en 2030). Le plan mis en œuvre coûtera 8,2 milliards d'euros (9 milliards de dollars) ; le projet d'Ouarzazate est construit par un consortium majoritairement saoudien avec la participation de la Banque africaine de développement et la Banque européenne d'investissement. Enfin, Ségolène Royale, la ministre française de l'Ecologie qui a assisté à l'inauguration de la centrale a déclaré : "C'est une sorte de passage de témoin entre la Cop21 et la Cop22".

L'Algérie tirera-t-elle profit des opportunités offertes ?

Ahmed Djoghlaif, expert international en environnement, développement durable et biodiversité est catégorique : "L'accord de Paris (CoP21) représente une opportunité pour un boom extraordinaire à l'industrie des énergies renouvelables." S'exprimant lors d'une table ronde organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), le coprésident du comité international préparatoire à la CoP21 estime que maintenant, il est clair que le monde va se diriger vers le renouvelable. Dans le monde 1 000 milliards de dollars seront investis en 2020 dans le secteur des énergies renouvelables. L'Algérie prendra-t-elle le train de cette révolution énergétique ? Ce n'est pas les atouts qui nous manquent, à commencer par le temps d'ensoleillement, 2500 heures par an, trois fois plus que l'Allemagne qui produit déjà massivement de l'énergie solaire (leader mondial).

M. Djoghlaif a mis en avant l'idée d'organiser un forum africain des énergies renouvelables adoptée lors de la CoP 21 à l'initiative de l'Algérie. Il est question de réunir les chefs d'Etat africains, des représentants de la communauté scientifique et des directeurs de compagnies internationales spécialisées dans le renouvelable. Parlant du financement des projets, l'orateur met en avant des partenariats dans le cadre des "Amis de l'accompagnement de l'ambition algérienne en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques", un cadre à mettre en place dans ce forum. "En se retournant vers l'Afrique pour la couverture de ses besoins en matière d'électricité, l'Algérie peut devenir un leader africain des énergies renouvelables", a-t-il conclu.